

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Villemandeur (45700)

Réponses de Mathias Egea, au nom de la liste « Ensemble Pour Villemandeur »

— le 02/03/2020 à 23:27 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Tel qu'il est précisé dans le manifeste.

Action n°5 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue de La Liberation, Avenue Henri Barbusse ; Rue de la Liberation

La rue de la Libération est sur Montargis ; nous ne pouvons pas imaginer aujourd'hui la possibilité de ces aménagements avec les travaux réalisés ; voir besoins sur d'autres axes.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Domaine de Lisledon, Zone Commerciale Antibes, Lycee Durzy

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Rue de la liberation direction Montargis notamment.

Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du bourg en renforçant la signalétique et en communiquant sur les infrastructures mises en place afin d'éviter les conflits entre piétons et cyclistes

Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Liaison cyclables entre les zones d'activités d'Antibes et de Mandoria

Liaison cyclables entre la zone d'activité d'Arboria et le bourg de villemandeur

Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°11 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Voir la réglementation poids lourds en vigueur sur Villemandeur et étudier cette possibilité avant de s'engager.

Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°13 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Bourg et rues périphériques

Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. La Rue Chaintreau (rue de l'école des Catalpas) devrait être mise en sens unique

Action n°15 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°16 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé en centre ville, dans les pôles d'activités., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°17 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°19 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

A mettre en place sur le centre ville.

Action n°20 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°21 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Pas de connaissance des aides qui existent actuellement. Action à étudier et voir les besoins des mandorais(es).

Action n°22 : je ne m'engage pas

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Un point des différents locaux sera fait en début de mandat et la mise à disposition serait à débattre. Voir si d'autres possibilités pourraient être envisagé, répondant aux normes en vigueur et se faire préciser les responsabilités en cas d'accident suite à une réparation. Si cela est envisageable, voir pour la mise à disposition d'un local en contre partie de l'entretien des vélos de la commune (municipaux, écoles, etc.).

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°24 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Voir équipements et entretien du matériel existants actuellement. Voir pour sensibiliser les écoles (primaires et collège) à la sécurité et au besoin de bien s'équiper.

Action n°25 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°26 : je ne m'engage pas

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

A mettre en place après la mise en sécurité des voies principales d'accès. Discuter du matériel à utiliser et de la bonne maîtrise du vélo de la part des élèves motivé afin de ne pas les mettre en danger.

Action n°27 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Voir faisabilité suivant le matériel et les volumes à transporter.

Action n°28 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°29 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°30 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Avec grand plaisir.

Action n°31 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°32 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Notre liste est très sensible au bien-être des habitants et des usagés des voies cyclables de la commune.

La sécurité est l'une de nos priorité et l'usage du vélo doit être pratiqué de manière sereine et plaisante pour tous.

Nous attachons d'ors et déjà une grande importance de consulter les riverains et les organismes spécialisés avant de mettre en oeuvre un projet. Nous continuerons à travailler dans cette logique responsable et impliquée tout au long du mandat qui nous serait accordé.

Merci pour votre démarche, votre engagement et votre sensibilisation à la pratique du vélo.